

# CONDITIONS D'ADMISSION

Âge : 17 ans, au moins à la date d'entrée en formation (aucune dispense accordée).

La formation d'aide-soignant est accessible à toute personne ayant satisfait à l'épreuve de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien, sans condition de diplôme.

## CAS PARTICULIERS DISPENSÉS DES ÉPREUVES DE SÉLECTION :

- Accès par la voie de l'apprentissage\*
- Les Agents de Services Hospitaliers Qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service justifiant d'une expérience professionnelle d'un an en équivalent temps plein.

## VOIES D'ACCÈS À LA FORMATION

- Formation initiale
- Formation professionnelle continue
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Apprentissage

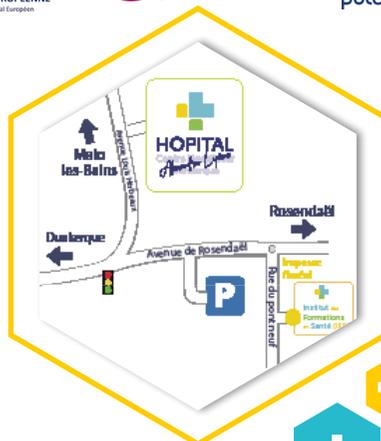
Depuis 2020, un partenariat existe entre l'Institut des Formations en Santé et le CFA de Marquette-lez-Lille.

\* Cf le site de l'IFS

Pour tout renseignement concernant L'apprentissage, merci de contacter le CFA via le site Internet <https://www.afpc-formation.com/> ou par tél. 03.20.91.79.79.

## LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Des salles de cours multimédias,
- Des salles de groupes,
- Des salles de TP équipées de mannequins et de matériel d'entraînement aux soins.
- Un laboratoire de simulation en santé.
- Un centre de documentation.



# Institut des Formations en Santé (IFS)

Hôpital Alexandra LEPÈVE

## FORMATION AIDES SOIGNANT(E)S



03 28 28 56 80  
Impasse floreal - CS 76 367  
59 385 Dunkerque Cedex 1

[www.ch-dunkerque.fr/ifs/](http://www.ch-dunkerque.fr/ifs/)

## Le métier d'aides-soignant(e)s

### L'AIDES-SOIGNANT(E)

L'aide-soignant(e) est habilité(e) à réaliser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

### La formation

La formation conduit à l'obtention du diplôme D'État aide-soignant. Elle dure 44 semaines de 35h (1540 heures) soit 11 mois de formation.

Elle comprend :

Les enseignements théoriques, la formation clinique et un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé des apprenants.

### ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

770h réparties en 5 blocs de compétences subdivisés en 10 modules.

### FORMATION CLINIQUE

770 heures en stage de 3 à 7 semaines sur la base hebdomadaire de 35 h, dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins permettant de construire les 11 compétences. Les lieux de stage sont négociés et attribués par l'IFS.

### ORGANISATION PRATIQUE

L'IFS propose 2 rentrées :

- Rentrée de janvier pour la formation initiale ou la formation par apprentissage en cursus complets ou partiels ou en post-VAE
- Rentrée de septembre uniquement pour la formation par apprentissage en cursus complet

Référent Handicap :

**Mme Ludivine BRYGO**

## L'équipe de l'institut de formation

L'encadrement à l'Institut des Formations en Santé de l'Hôpital Alexandra Lepève est assuré par une équipe pédagogique qui se compose de :

- 1 Directeur
- 1 Coordonnateur pédagogique/ Adjoint de Direction
- 20 Cadres de Santé formateurs, titulaires d'un Master 2 ayant exercé des fonctions d'infirmiers et de cadres de santé dans des domaines différents, assurant ainsi une grande diversité et potentialité fonctionnelle. Ils assurent un accompagnement pédagogique individualisé à l'IFS et sur les lieux de stage. L'une d'entre eux est référente Formation Continue et VAE.
- 1 Documentaliste, titulaire d'un Master 2 Gestion de l'Information et de la Documentation.
- 4 secrétaires.
- 3 Agents de Service Hospitalier.

En plus de l'équipe pédagogique permanente, les cours sont assurés par des médecins et différents professionnels de santé.